

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 9 DECEMBRE 2020 - 20 HEURES 30

Présents : André RAYMOND, Daniel MONTY, Eric ROUJON, Elisabeth BOUNIOL-GIRARD, Dominique DELCROS, Arnaud PONSONNAILLE, Maryse RICHARD, Jean-Claude ROUSSET

Absents excusés : Madeleine GLEIZE, Thierry MONTEIL, Jean-Bernard PERRET

Président de séance : André RAYMOND

Secrétaire de séance : Arnaud PONSONNAILLE

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue, et remercie les conseillers municipaux de leur présence.

COUPES DE BOIS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LES FORETS SECTIONALES

Le Maire informe le Conseil Municipal que les services techniques de l'ONF, nous ont communiqué le programme des ventes de bois et les différents travaux d'entretien à programmer pour 2021 dans les forêts sectionales de Palhers et de Gimels/Palhers.

- Une coupe de bois pour éclaircissement est programmée au printemps prochain sur les parcelles 14, 15 et 16 de la forêt sectionale Palhers/Gimels. Le volume de bois estimé pour la vente est de 320 m³, ce qui représente un montant estimé entre 5 000 et 6 000 € en fonction des offres.

- Sont également prévus des travaux de dépressage et de débroussaillage pour dégager les jeunes plans sur les nouvelles plantations en forêt sectionale de Palhers, parcelle 36, en bordure de la route départementale 31.

Le coût de ces travaux est estimé à 1 380 € HT

Par ailleurs, le maire informe les conseillers municipaux qu'il ne sera plus possible de faire appel aux chantiers d'insertion de l'ONF pour des menus travaux de débroussaillage comme par le passé. Ce service n'existera plus au 31 décembre 2020. L'ONF désire se recentrer sur son activité première, la gestion de la forêt.

FIN DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE ET LOCATION

Le Maire informe le conseil municipal que les travaux pour la réhabilitation de l'ancien presbytère sont à présent terminés.

Cette maison, d'environ 90 m², entièrement rénovée, située palce de l'Eglise à Palhers, peut être dès à présent destinée à la location à l'année.

Après consultation de professionnels de la location, et compte tenu du montant emprunté pour la réalisation des travaux, le loyer a été fixé à 750 € mensuel.

Plusieurs candidats se sont manifestés pour la location et après étude du dossier de chacun, il a été décidé de louer le presbytère à M. et Mme PAINDAVOINE à compter du 1^{er} février 2021.

Un contrat de location sera donc signé dans les prochaines semaines.

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Le Maire informe le Conseil municipal que l'année 2020 a été riche en importants chantiers qui consomment beaucoup de trésorerie. La commune devant s'acquitter des factures des artisans et fournisseurs en attendant parfois très longtemps le versement des subventions accordées par les partenaires financiers.

- Travaux d'enfouissement des réseaux et aménagement du village de Sécheyroux
- Travaux de réhabilitation du presbytère
- Travaux de restauration de la chapelle de Brugers
-

Pour pallier à ce manque de trésorerie ponctuel, le maire propose de contracter un emprunt à court terme, par le biais de l'ouverture d'une ligne de crédit auprès du Crédit Agricole de la Lozère.

POURSUITE DES TRAVAUX A L'EGLISE DE BRUGERS

Au mois de septembre dernier nous avons lancé une nouvelle consultation d'entreprises pour continuer et achever les travaux de restauration de la chapelle de Brugers.

➤ Le lot « *ENDUITS INTERIEURS* » consiste à dégager, restaurer et fixer les peintures existantes sur les murs et la voute, notamment au niveau du cœur et un décrouitage de la nef où il n'a pas été trouvé de peintures à sauvegarder et l'applique d'un enduit à la chaux sur les murs et la voute. Ce lot a été attribué au groupement d'entreprises JOULIA-FABRE de Mende pour un montant de 51 924 € TTC.

➤ Le lot « *MENUISERIE ET RESTAURATION MOBILIER* » qui consiste à la pose de nouvelles menuiseries dans le cœur (estrade, siège et escalier du cœur) ainsi que des travaux d'ébénisterie pour la restauration de l'autel.

Ce lot a été attribué à l'Entreprise Christophe BOUSQUIE de Langlade pour un montant de 19 608 € TTC.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ET AMENAGEMENT DU VILLAGE DE SECHEYROUX

Les travaux d'aménagement du village de Sécheyroux sont à présent terminés.

Le maire informe les conseillers municipaux des différents travaux qui ont été effectués ainsi que leur montant.

- Enfouissement des réseaux électriques, télécom et éclairage : 28 315 € à la charge de la commune
- Mise en place des Lampadaires : 4 419 € à la charge de la commune
- Construction de murs de clôture et soutènement en pierres : 18 715 € à la charge de la commune
- Création réseau d'eau pluviale à l'entrée de Sécheyroux : 14 401 € Communauté de Communes
- Goudronnage des rues du village : 20 558 € Communauté de communes

INFORMATION

Compte tenu du contexte sanitaire actuel,
il n'est pas prévu d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux et de la galette
à la salle des fêtes en janvier 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 23 heures 00.

